

Rothschild & Co

Assemblée générale mixte



17 mai 2018



Table des matières



Sections	
1	Ouverture de séance 1
2	Introduction 5
3	Revue des métiers 8
4	Responsabilité sociale du Groupe 12
5	Comptes annuels 2017 14
6	Rapports des Commissaires aux comptes 18
7	Gouvernance 25
8	Débat 34
9	Présentation et vote des 28 résolutions proposées par le Gérant 35
10	Vote des résolutions proposées par un actionnaire et non agréées par le Gérant 51
11	Autres 53

1

Ouverture de séance



Documents mis à disposition des actionnaires

- Avis préalable de réunion publié au BALO en date du 11 avril 2018
- Avis de convocation publié au BALO et dans Les Affiches Parisiennes en date du 27 avril 2018
- Brochure de convocation et addendum à la brochure de convocation
- Copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires le 30 avril 2018
- Copie des lettres adressées aux Commissaires aux comptes le 2 mai 2018, et copie des accusés de réception
- Copie de la demande d'inscription à l'ordre du jour de résolutions nouvelles par un actionnaire
- Rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2017 incluant notamment :
 - les comptes sociaux et consolidés de l'exercice de neuf mois clos le 31 décembre 2017,
 - le rapport de gestion du Gérant,
 - le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, et
 - les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes.
- Statuts de la société Rothschild & Co
- Attestation relative aux rémunérations versées aux 5 personnes les mieux rémunérées de la Société
- Attestation relative aux sommes ouvrant droit aux réductions d'impôt visées aux paragraphes (1) et (4) de l'article 238 bis du Code général des impôts
- Pouvoirs des actionnaires représentés, formulaires de vote par correspondance, certificats des intermédiaires bancaires et financiers habilités
- Feuille de présence de l'Assemblée certifiée par le bureau (déposée avant le vote des résolutions)
- Liste des actionnaires inscrits au nominatif
- Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital à la date de parution de l'avis préalable
- Formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration
- Rapports du Gérant et du Conseil de surveillance sur les projets de résolutions
- Rapports des Commissaires aux comptes



Ordre du jour – Assemblée générale mixte

Ordre du jour arrêté par le Gérant

De la compétence de l'AGO

- Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice de neuf mois clos le 31 décembre 2017
- Affectation du résultat et distribution du dividende
- Approbation des conventions réglementées
- Nomination d'un nouveau membre du Conseil de surveillance (Monsieur David de Rothschild)
- Renouvellement du mandat de cinq membres du Conseil de surveillance (Madame Lucie Maurel-Aubert, Messieurs Sylvain Héfès, Anthony de Rothschild, Sipko Schat et Peter Smith)
- Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice de neuf mois clos le 31 décembre 2017 au Gérant, Rothschild & Co Gestion SAS, ainsi qu'à son Président, Monsieur David de Rothschild et au Président du Conseil de surveillance, Monsieur Eric de Rothschild
- Autorisation au Gérant à l'effet d'opérer sur les actions de la Société
- Approbation du plafonnement de la partie variable de la rémunération des personnes visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier

De la compétence de l'AGE

- Renouvellements des autorisations et délégations financières à l'effet de :
 - réduire le capital social par annulation des actions autodétenues ;
 - augmenter le capital social par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport ;
 - émettre des titres donnant accès au capital de la Société en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société ;
 - émettre des titres donnant accès au capital de la Société avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription ;
 - consentir des options de souscription ou d'achat d'actions ou des actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux du Groupe ;
 - procéder à des augmentations de capital dans le cadre de la mise en place de plans de stock-options ou conformément aux dispositions de la directive européenne « CRD IV » ;
 - émettre de titres donnant accès au capital réservée aux adhérents de plan d'épargne entreprise.
- Pouvoirs pour les formalités



Ordre du jour - Assemblée générale mixte

Complément à l'ordre du jour à la demande d'un actionnaire

Demande d'inscription de deux nouvelles résolutions effectuée par la société Edmond de Rothschild Holding SA, conformément aux dispositions de l'Article L. 225-105 du Code de commerce.

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

- Nomination en qualité de membre du Conseil de surveillance de :
 - Madame Cynthia Tobiano
 - Monsieur Yves Aeschlimann

Ces deux résolutions n'ont pas été agréées par le Gérant, et n'ont pas obtenu l'assentiment du Conseil de surveillance.

2

Introduction



Film

Une courte présentation de Rothschild & Co



Chiffres clés

Au 31 décembre 2017 (comparés au 31 décembre 2016)

Revenus

1 910m€

+12%

**Résultat
d'exploitation**

456m€

+18%

Résultat

net ⁽¹⁾

247m€

+35%

ROTE ^{(1) (2)}

17,2%

BPA ⁽¹⁾

3,33€

+25%

Dividende

0,68€

1 Hors éléments exceptionnels
2 ROTE = Retour sur fonds propres tangibles

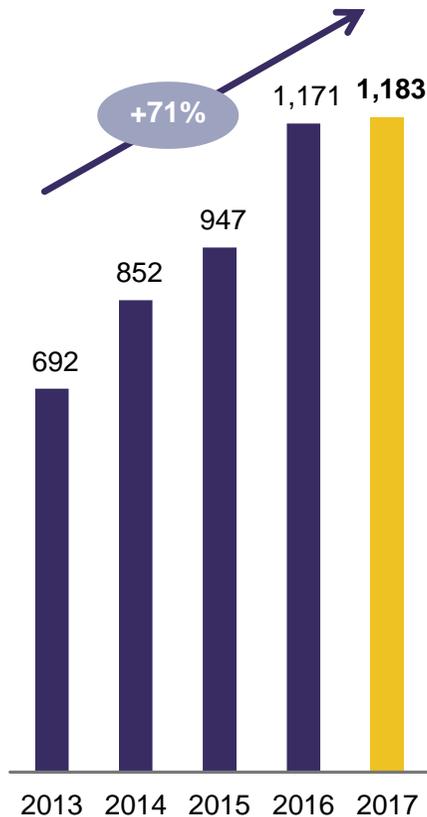
3

Revue des métiers



Conseil financier

Revenus



Faits marquants

- Performance record pour la 2^{ème} année consécutive :
 - Revenus : 1 183m€
 - Résultat avant impôt : 211m€
- Renforcement de notre position malgré un marché M&A en lent déclin depuis 2015
- 1^{ère} place mondiale et européenne par nombre d'opérations M&A réalisées
(Source : Thomson Reuters)
- 6^{ème} mondial en montant des revenus (au 31 décembre 2017)

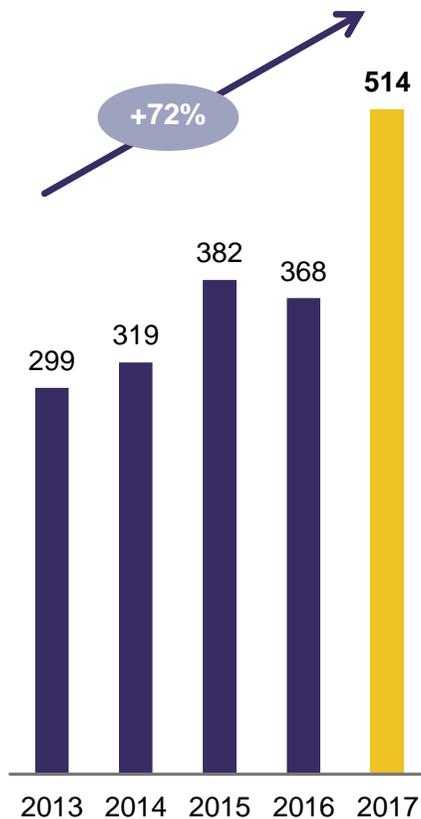
Perspectives

- Portefeuille de mandats probabilisés demeure à un degré élevé
- Anticipation d'un niveau d'activité globalement stable en 2018
- Nous concentrons toujours nos efforts sur le développement de l'activité en Amérique du Nord



Banque privée et gestion d'actifs

Revenus



Faits marquants

- Revenus : +40% y compris 105m€ liés à la 1^{ère} consolidation du groupe Martin Maurel
- Amélioration significative des profits avant impôts : 16% de marge en 2017 (contre 2% en 2016)
- Actifs sous gestion de 67mds€ après
 - La fusion avec Martin Maurel pour 10mds€
 - une collecte nette de 1,7md€
 - Et un effet marché positif de 1,6md€

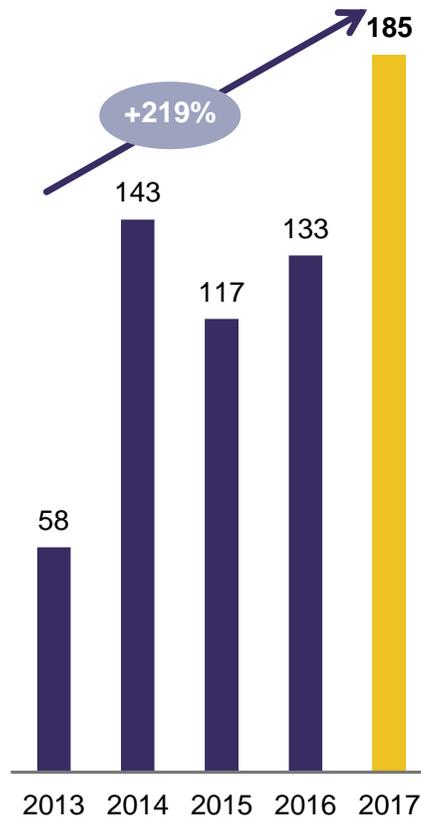
Perspectives

- Priorité sur le maintien de la croissance des actifs sous gestion et la maîtrise des coûts
- Intégration opérationnelle de Martin Maurel en France sera finalisée d'ici fin 2018



Capital investissement et dette privée

Revenus



Faits marquants

- Revenus : +39%
 - Croissance soutenue des revenus récurrents (+20%)
 - Forte hausse des revenus liée à la performance des investissements, en lien avec la comptabilisation de *carried interest*
 - Par rapport aux 3 dernières années, revenus : + 28%
- Poursuite de sa croissance avec une hausse des actifs sous gestion de 29% pour s'établir à 7,5mds€

Perspectives

- Confiant dans notre capacité à développer les actifs sous gestion
- Lancement du fonds FAPI III courant 2018

4

Responsabilité sociale du Groupe



Responsabilité sociale du Groupe

Ressources humaines	Vocation à former et fidéliser une équipe d'envergure mondiale	<ul style="list-style-type: none">● 3 500 collaborateurs dans le monde dont 39% de femmes● Culture de l'intégration qui valorise la diversité● Accent mis sur le bien-être au travail
Environnement	Volonté de réduire notre empreinte écologique	<ul style="list-style-type: none">● Responsables environnement dans la majorité des bureaux● Lancement de plusieurs programmes● Soutien de 6 objectifs des Nations Unies sur le développement durable
Engagement communautaire	Engagement pour aider des jeunes issus de milieux défavorisés	<ul style="list-style-type: none">● Partenariat de long terme avec des associations pour soutenir les perspectives d'avenir de jeunes défavorisés● 1 300 jeunes ont été aidés par l'intermédiaire des collaborateurs de Rothschild & Co en 2017

5

Comptes annuels 2017



Compte de résultat simplifié

(en millions d'€)	2017 (12 mois jusqu'à décembre)	2016 (12 mois jusqu'à décembre)	Var	Var %
Revenus	1,910	1,713	197	12%
Charges de personnel	(1,087)	(1,013)	(74)	(7)%
Charges administratives	(320)	(268)	(52)	(19)%
Dotations aux amortissements et dépréciations	(34)	(32)	(2)	(6)%
Coût du risque	(13)	(14)	1	7%
Résultat d'exploitation	456	386	70	18%
Autres produits / (charges) (net)	21	7	14	200%
Résultat avant impôt	477	393	84	21%
Impôt sur les bénéfices	(65)	(62)	(3)	(5)%
Résultat net consolidé	412	331	81	24%
Participations ne donnant pas le contrôle	(176)	(152)	(24)	(16)%
Résultat net - part du Groupe	236	179	57	32%
Eléments exceptionnels	11	4	7	185%
Résultat net - part du Groupe hors éléments exceptionnels	247	183	64	35%
<i>Bénéfice par action</i>	3.18 €	2.60 €	0.58 €	22%
BPA - hors éléments exceptionnels	3.33 €	2.66 €	0.67 €	25%
<i>Rentabilité des capitaux propres corporels</i>	16.4%	14.1%		
ROTE - hors éléments exceptionnels	17.2%	14.4%		



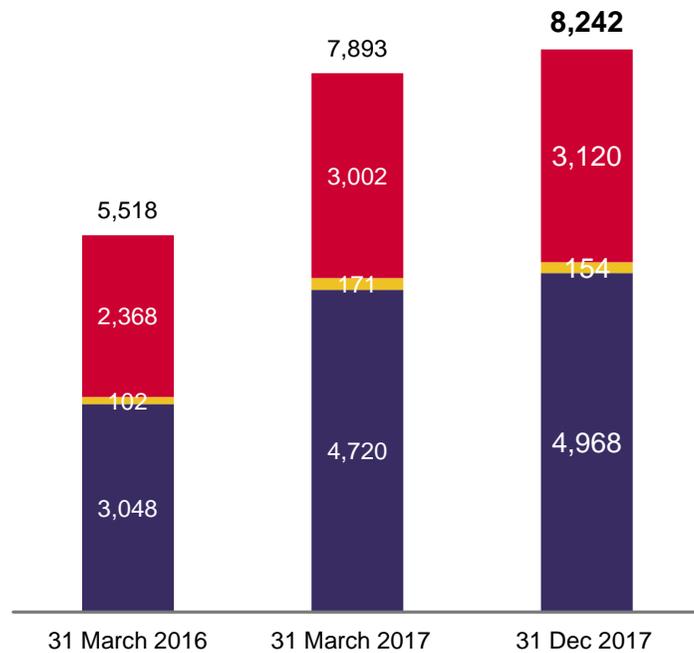
Bilan simplifié

<i>(en milliards d'euros)</i>	31/12/2017	31/03/2017	31/12/2016
Caisse et banques centrales	3.9	3.9	3.3
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1.7	1.9	1.3
Prêts et créances sur la clientèle	3.0	2.9	1.6
<i>dont Prêts à la clientèle privée</i>	2.4	2.3	1.4
Actifs financiers	2.1	2.1	1.5
Autres actifs	1.4	1.4	1.2
Total des actifs	12.1	12.2	8.9
Dettes envers la clientèle	7.8	8.1	5.3
Autres dettes	1.9	1.8	1.5
Capitaux propres - part du Groupe	1.9	1.8	1.5
Participations ne donnant pas le contrôle	0.5	0.5	0.6
Total des passifs	12.1	12.2	8.9



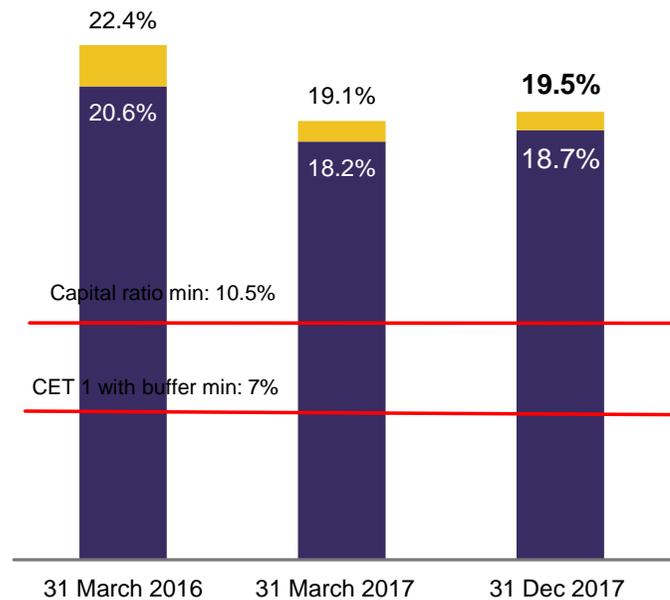
Ratios de solvabilité

Encours pondérés par les risques (en m€)



■ Risques de crédit ■ Risques de marchés
■ Risques opérationnels

Ratio de solvabilité du Groupe



■ Ratio Tier 1 ■ Ratio global

6

Rapports des Commissaires aux comptes



Rapport sur les comptes annuels

En date du 13 mars 2018

Opinion sur les comptes	<ul style="list-style-type: none">• Certification sans réserve
Justification des appréciations – Points clés de l’audit	<ul style="list-style-type: none">• Points clés de l’audit La dépréciation des titres de participation et des titres immobilisés de l’activité de portefeuille (TIAP) a été retenue comme un point clé de notre audit des comptes annuels.
Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires	<ul style="list-style-type: none">• Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Gérance et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.• Nous attestons de l’existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d’entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Rapport sur les comptes annuels : pages 194 à 196, Rapport Annuel 2017



Rapport sur les comptes consolidés

En date du 13 mars 2018

Opinion sur les comptes	<ul style="list-style-type: none">• Certification sans réserve
Justification des appréciations – Points clés de l’audit	<ul style="list-style-type: none">• Points clés de l’audit Les éléments suivants ont été retenus comme points clés de notre audit des comptes consolidés :<ul style="list-style-type: none">– Valorisation des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur– Dépréciation individuelle et collective des prêts et créances sur la clientèle– Provisions pour réclamations et litiges– Reconnaissance des revenus pour les activités de conseil et les autres services
Vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion	<ul style="list-style-type: none">• Nous n’avons pas d’observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Rapport sur les comptes consolidés : pages 177 à 180, Rapport Annuel 2017

Rapport sur les conventions et engagements réglementés



En date du 13 mars 2018

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'AG

Nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable du Conseil de surveillance de Rothschild & Co :

- Cession de la quasi-intégralité de la participation détenue par Rothschild & Co (soit 999 actions) dans la société Funds Sélection à la société Rothschild Asset Management.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'AG

Il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Rapport sur les conventions et engagements réglementés : page 43, Document d'Assemblée Générale 2017

Rapports émis au titre des résolutions à caractère extraordinaire

En date du 24 avril 2018

Réduction de capital (16^{ème} résolution)

Nous avons examiné si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

*Rapport sur la
16^{ème} résolution :
page 44,
Document
d'Assemblée
Générale 2017*

Emission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}, 21^{ème}, 22^{ème} et 27^{ème} résolutions)

Nous avons vérifié le contenu du rapport du Gérant relatif à ces opérations et les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre.

Ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre de la 18^{ème} et de la 19^{ème} résolutions, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission.

Les conditions définitives dans lesquelles les émissions seraient réalisées n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dans les 20^{ème} et 21^{ème} résolutions.

Conformément à l'Article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre Gérant en cas d'émission de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre et en cas d'émissions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription.

*Rapport sur les
18^{ème}, 19^{ème},
20^{ème}, 21^{ème},
22^{ème} et 27^{ème}
résolutions :
page 45,
Document
d'Assemblée
Générale 2017*

Rapports émis au titre des résolutions à caractère extraordinaire

En date du 24 avril 2018

Autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions (23^{ème} résolution)

Nous avons vérifié que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions sont précisées dans le rapport du Gérant et qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.

*Rapport sur la
23^{ème} résolution :
page 46,
Document
d'Assemblée
Générale 2017*

Autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (24^{ème} résolution)

Nous avons vérifié que les modalités envisagées et données dans le rapport du Gérant s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Gérant portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

*Rapport sur la
24^{ème} résolution :
page 46,
Document
d'Assemblée
Générale 2017*

Rapports émis au titre des résolutions à caractère extraordinaire

En date du 24 avril 2018

Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (25^{ème} résolution)

Nous avons vérifié le contenu du rapport du Gérant relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du Gérant.

Les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation du capital serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'Article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Gérant.

*Rapport sur la
25^{ème} résolution :
page 47,
Document
d'Assemblée
Générale 2017*

Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise (26^{ème} résolution)

Nous avons vérifié le contenu du rapport du Gérant relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions ou autres titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ou autres titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital à émettre données dans le rapport du Gérant.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celle-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'Article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de cette délégation par votre Gérant.

*Rapport sur la
26^{ème} résolution :
page 48,
Document
d'Assemblée
Générale 2017*

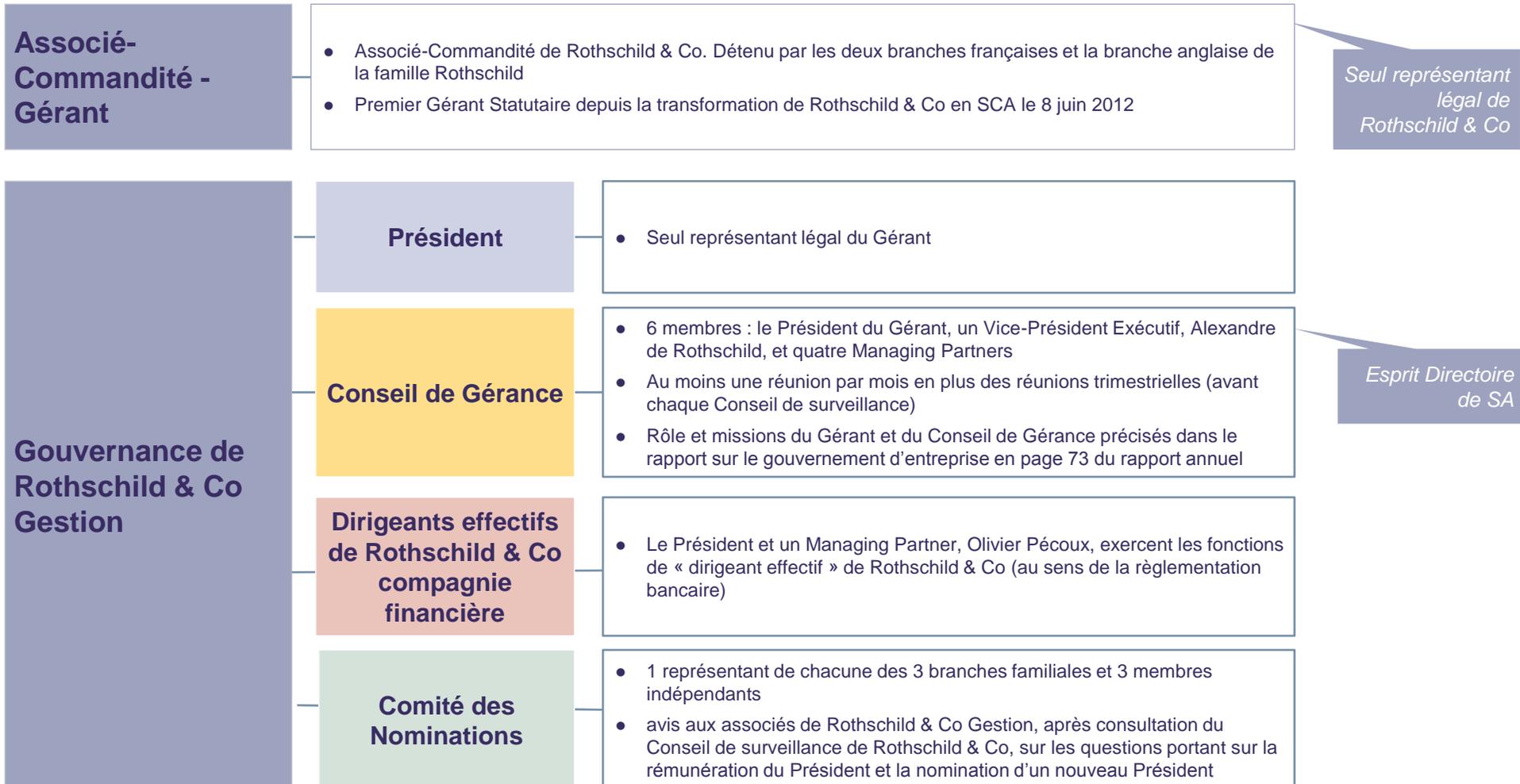
7

Gouvernance

Rothschild & Co Gestion - Gérant



Au 31 décembre 2017



Rothschild & Co Gestion – Plan de succession



Prise de fonction

- Alexandre de Rothschild prendra ses fonctions effectives à l'issue de la présente Assemblée générale

Communication

- Annonce au marché le 17 avril 2018 via communiqué de presse

Processus de désignation

- Conseil d'administration de Rothschild Concordia, premier actionnaire de Rothschild & Co : approbation à l'unanimité des membres
- Conseil de surveillance de Rothschild & Co : avis favorable à l'unanimité des membres
- Comité des Nominations de Rothschild & Co Gestion : avis favorable à l'unanimité des membres
- Associés de Rothschild & Co Gestion : approbation à l'unanimité



Membres du Conseil de surveillance dont la nomination ou le renouvellement est proposé(e) par le Gérant

	David de Rothschild	Lucie Maurel-Aubert	Sylvain Héfès
	Nomination (5^{ème} résolution)	Renouvellement – Membre du Conseil de surveillance depuis 2012 (6^{ème} résolution)	Renouvellement – Membre du Conseil de surveillance depuis 2012 (7^{ème} résolution)
Date de naissance	• Née en 1942	• Né en 1962	• Né en 1952
Nationalité	• Française	• Française	• Française
Nombre d'actions R&Co détenues	• 2 520 au 31 décembre 2017	• 12 610 au 31 décembre 2017	• 10 au 31 décembre 2017
Durée du mandat proposé	• 3 ans	• 3 ans	• 3 ans
Autres fonctions occupées au sein de Rothschild & Co	• Aucune	• Aucune	• Membre du Comité d'audit • Président et membre du Comité des rémunérations et des nominations
Fonction exercée et principaux mandats	<ul style="list-style-type: none"> • Président de Rothschild & Co Gestion • Président de Rothschild Concordia SAS • Membre du Conseil de surveillance de Banque Martin-Maurel SA • Associé commandité gérant de Rothschild & Cie SCS • Président de Rothschild & Co Commandité SAS • Gérant de Rothschild Martin Maurel SCS 	<ul style="list-style-type: none"> • Présidente du Conseil de surveillance de Banque Martin Maurel SA • Vice-Présidente de Rothschild Martin Maurel Associés (gérant de Rothschild Martin Maurel) • Vice-Présidente de l'Association Française des Banques 	<ul style="list-style-type: none"> • Président Europe de Rhône Capital • Administrateur de Rothschild Concordia SAS • Membre du Comité consultatif de Five Arrows Managers SAS • <i>Senior Advisor</i> de N M Rothschild & Sons Ltd (Royaume-Uni)



Membres du Conseil de surveillance dont la nomination ou le renouvellement est proposé(e) par le Gérant

	Anthony de Rothschild	Sipko Schat	Peter Smith
	Renouvellement – Membre du Conseil de surveillance depuis 2012 (8^{ème} résolution)	Renouvellement – Membre du Conseil de surveillance depuis 2012 (9^{ème} résolution)	Renouvellement – Membre du Conseil de surveillance depuis 2012 (10^{ème} résolution)
Date de naissance	• Née en 1977	• Né en 1960	• Né en 1946
Nationalité	• Britannique	• Néerlandaise	• Britannique
Nombre d'actions R&Co détenues	• 10 au 31 décembre 2017	• 10 au 31 décembre 2017	• 10 au 31 décembre 2017
Durée du mandat proposé	• 3 ans	• 3 ans	• 3 ans
Autres fonctions occupées au sein de Rothschild & Co	• Aucune	• Président et membre du Comité des risques	• Président et membre du Comité d'audit • Membre du Comité des rémunérations et des nominations
Fonction exercée et principaux mandats	• Administrateur de Rothschild Concordia SAS • Administrateur de Sculpt the Future Foundation Ltd (Royaume-Uni)	• Administrateur de Rothschild Bank AG (Suisse) • Président du Comité d'audit et des risques de Rothschild Bank AG (Suisse) • Président du Conseil de surveillance de Vion N.V (Pays-Bas)	• Président non-exécutif et administrateur de N M Rothschild & Sons Ltd (Royaume-Uni) • Administrateur de Rothschild Bank AG (Suisse) • Membre du Comité d'audit de Rothschild Bank AG (Suisse)



Nominations proposées par un actionnaire non-agréées par le Gérant - n'ayant pas obtenu l'assentiment du Conseil

Cynthia Tobiano

Nomination proposée par Edmond de Rothschild Holding SA, non agréée par le Gérant

(résolution A)

Date de naissance	<ul style="list-style-type: none"> Née en 1976
Nationalité	<ul style="list-style-type: none"> Française
Nombre d'actions R&Co détenues	<ul style="list-style-type: none"> Aucune au 31 décembre 2017
Durée du mandat proposé	<ul style="list-style-type: none"> 3 ans
Autres fonctions occupées au sein de Rothschild & Co	<ul style="list-style-type: none"> Aucune

Fonction exercée et principaux mandats	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Edmond de Rothschild et Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Directeur Financier Membre du Comité Exécutif du Groupe Edmond de Rothschild Membre des Conseils de EdR Europe, EdR Monaco, EdR Israël, EdRAM France, EDRPEP (holding des activités de private equity de EdR) et EDR UK
---	--

Yves Aeschlimann

Nomination proposée par Edmond de Rothschild Holding SA, non agréée par le Gérant

(résolution B)

Date de naissance	<ul style="list-style-type: none"> Né en 1967
Nationalité	<ul style="list-style-type: none"> Suisse
Nombre d'actions R&Co détenues	<ul style="list-style-type: none"> Aucune au 31 décembre 2017
Durée du mandat proposé	<ul style="list-style-type: none"> 3 ans
Autres fonctions occupées au sein de Rothschild & Co	<ul style="list-style-type: none"> Aucune

Fonction exercée et principaux mandats	<ul style="list-style-type: none"> Directeur, Responsable Compliance et Juridique Groupe et membre du Comité Exécutif d'Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. Membre du Comité Exécutif du Groupe Edmond de Rothschild Membre du Conseil d'Administration d'Edmond de Rothschild (Israël) Ltd, Tel Aviv.
---	--



Activité du Conseil de surveillance et de ses Comités spécialisés au cours de l'exercice 2017

Conseil de Surveillance

Le Conseil de surveillance se réunit au minimum quatre fois par an. Au cours de l'exercice social de neuf mois clos le 31 décembre 2017, le Conseil de surveillance s'est réuni en juin, en septembre et en novembre 2017. Une réunion supplémentaire s'est tenue en février 2017.

Le taux de présence moyen au titre de l'ensemble de ces réunions a été de 75%.

Les attributions, l'organisation, le fonctionnement et le bilan d'activité sont résumées dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise en pages 84 et suivantes du Rapport Annuel.

3 réunions sur l'exercice 2017. 75% de taux de présence

Comités spécialisés

Les attributions, l'organisation, le fonctionnement et le bilan d'activité des comités spécialisés sont résumées dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise en pages 87 et suivantes du Rapport Annuel.

– Comité d'audit :

Au cours de l'exercice de neuf mois clos le 31 décembre 2017, le Comité d'audit s'est réuni à quatre reprises.

Taux de présence moyen sur l'ensemble de ces réunions de 87,5%.

– Comité des rémunérations et des nominations :

Au cours de l'exercice de neuf mois jusqu'au 31 décembre 2017, le Comité des rémunérations et des nominations s'est réuni à cinq reprises.

Taux de présence moyen sur l'ensemble de ces réunions de 80%.

– Comité des risques :

Au cours de l'exercice de neuf mois jusqu'au 31 décembre 2017, le Comité des risques s'est réuni à trois reprises.

Taux de présence moyen sur l'ensemble de ces réunions de 88,9%

3 comités spécialisés. Au moins 1 femme par comité

Rémunération des membres du Conseil de surveillance



Politique de rémunération des membres du Conseil de surveillance en cours

Principes généraux

- L'Assemblée générale du 25 septembre 2014 a fixé le montant maximal des rémunérations pouvant être allouées aux membres du Conseil de surveillance, jusqu'à décision nouvelle, à la somme de 500 000 €.
- Au titre de l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2017 la somme totale de 240 224 euros a été versée aux membres du Conseil de surveillance selon la répartition fixée par le Conseil de surveillance conformément aux statuts.
- La politique de rémunération des membres du Conseil de surveillance et la répartition entre les membres de la rémunération au titre de l'exercice écoulé figurent dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise en pages 91 et 92 du Rapport Annuel.

Rémunérations perçues au titre des fonctions au sein de la Société et d'autres sociétés du Groupe

- Le détail des rémunérations perçues au cours de l'exercice 2017 par les membres du Conseil de surveillance (en fonction au cours de l'exercice) au titre de leurs fonctions au sein de la Société et d'autres sociétés du Groupe est indiqué dans le rapport du Conseil sur le gouvernement d'entreprise en page 93 du Rapport Annuel.



Composition du Conseil de surveillance

A l'issue de l'Assemblée générale du 17 mai 2018 ⁽¹⁾

15 membres

	Conseil de surveillance	Comités spécialisés		
		Comité d'audit	Comité des rémunérations et des nominations	Comité des risques
 David de Rothschild	 			
 Eric de Rothschild	 			
 Adam Keswick	 			
 Dr. Daniel Daeniker				
 Angelika Gifford				
 Sylvain Héfès			 	
 Suet-Fern Lee				
 André Lévy-Lang				
 Arielle Malard de Rothschild				
 Lucie Maurel-Aubert				
 Carole Piwnica		 (2)		
 Anthony de Rothschild				
 Sipko Schat				 
 Peter Smith			 	
 Luisa Todini				
 François Henrot				

 Président  Vice-Président  Membre indépendant  Membre non-indépendant  Censeur

**40%
Taux de
féminisa-
tion**

En conformité avec l'Article L. 226-4-1 du C. Com., un minimum de 40% de chacun des sexes est requis

**60% de
membres
indépendants**

En conformité avec les recommandations du Code Afep-Medef, un minimum de 33,1/3% de membres indépendants est requis dans une société contrôlée

(1) Sous réserve de l'adoption des 5^{ème} à 10^{ème} résolutions proposées par le Gérant et des décisions du Conseil de surveillance devant se tenir à l'issue de l'Assemblée Générale.

Cette présentation ne prend pas en compte les résolutions proposées par Edmond de Rothschild Holding SA.

(2) Jusqu'à 18 septembre 2018 inclus.

8

Débat

9

**Présentation et vote des 28
résolutions proposées par le Gérant**



1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} résolutions

Approbation des comptes de l'exercice (sociaux et consolidés), affectation du résultat de l'exercice et distribution du dividende

1^{ère} résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice de 9 mois clos le 31 déc. 2017

- Bénéfice net : **121 763 776 €**

2^{ème} résolution

Affectation du résultat et distribution de dividende

- Résultat de l'exercice clos de 9 mois clos le 31 décembre 2017 : 121 763 776 €
- Bénéfice distribuable : **231 723 597 €**
- Dividende précipitaire revenant aux associés commandités, Rothschild & Co Gestion SAS et Rothschild & Co Commandité SAS, correspondant à 0,5 % du bénéfice distribuable : 1 158 618 €
- **Dividende : 0,68 € par action** détaché le **22 mai 2018**
mis en paiement le **24 mai 2018**

3^{ème} résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice de 9 mois clos le 31 déc. 2017

- Produit net bancaire : 1 422,9 millions d'euros
- Résultat net consolidé : 314,9 millions d'euros
- Résultat net consolidé – part du Groupe : **190,6 millions d'euros**



4^{ème} résolution

Approbation de conventions et engagements réglementés, conformément aux dispositions des articles L. 226-10 et L. 225-38 et suivants du Code de commerce

4^{ème} résolution

Approbation de l'opération de cession d'actions de Funds Selection SA détenues par Rothschild & Co SCA à Rothschild Asset Management SCS

- Cession de la quasi-intégralité de la participation détenue par Rothschild & Co (soit 999 actions) dans la société Funds Sélection à la société Rothschild Asset Management
- Opération qui a été préalablement autorisée par le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 28 novembre 2017



5^{ème} à 10^{ème} résolutions (1/2)

Nomination/Renouvellement de membres du Conseil de surveillance

5^{ème} résolution	<p>Nomination de Monsieur David de Rothschild en qualité de membre du Conseil de surveillance</p> <ul style="list-style-type: none">• Nomination soumise par le Conseil de surveillance sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations• Durée du mandat : 3 ans• Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
6^{ème} résolution	<p>Renouvellement du mandat de Madame Lucie Maurel-Aubert en qualité de membre du Conseil de surveillance</p> <ul style="list-style-type: none">• Renouvellement soumis par le Conseil de surveillance sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations• Durée du mandat : 3 ans• Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
7^{ème} résolution	<p>Renouvellement du mandat de Monsieur Sylvain Héfès en qualité de membre du Conseil de surveillance</p> <ul style="list-style-type: none">• Renouvellement soumis par le Conseil de surveillance sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations• Durée du mandat : 3 ans• Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

*6^{ème} à 10^{ème}
résolutions :
résolutions
soumises
conformément
aux
recommandations
du Code Afep-
Medef, qui
préconise
l'échelonnement
des mandats de
façon à éviter un
renouvellement
en bloc et à
favoriser un
renouvellement
harmonieux*



5^{ème} à 10^{ème} résolutions (2/2)

Nomination/Renouvellement de membres du Conseil de surveillance

8^{ème} résolution	<p>Renouvellement du mandat de Monsieur Anthony de Rothschild en qualité de membre du Conseil de surveillance</p> <ul style="list-style-type: none">• Nomination soumise par le Conseil de surveillance sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations• Durée du mandat : 3 ans• Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
9^{ème} résolution	<p>Renouvellement du mandat de Monsieur Sipko Schat en qualité de membre du Conseil de surveillance</p> <ul style="list-style-type: none">• Renouvellement soumis par le Conseil de surveillance sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations• Durée du mandat : 3 ans• Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
10^{ème} résolution	<p>Renouvellement du mandat de Monsieur Peter Smith en qualité de membre du Conseil de surveillance</p> <ul style="list-style-type: none">• Renouvellement soumis par le Conseil de surveillance sur recommandation du Comité des rémunérations et des nominations• Durée du mandat : 3 ans• Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020



11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} résolutions

Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice de neuf mois clos le 31 décembre 2017 aux dirigeants mandataires sociaux

11^{ème} résolution

Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2017 au Gérant, Rothschild & Co Gestion SAS

- Aucune rémunération
- p. 91 du Rapport Annuel 2017 et p. 13 du Document d'Assemblée Générale

12^{ème} résolution

Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2017 au Président de Rothschild & Co Gestion SAS, Monsieur David de Rothschild

- Rémunération fixe : 375 000 €
- p. 91 du Rapport Annuel 2017 et p. 14 du Document d'Assemblée Générale

13^{ème} résolution

Avis sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice de 9 mois clos le 31 décembre 2017 au Président du Conseil de surveillance, Monsieur Eric de Rothschild

- Aucune rémunération
- p. 92 du Rapport Annuel 2017 et p. 14 du Document d'Assemblée Générale



14^{ème} résolution

Autorisation de rachat par la Société de ses propres actions

14^{ème} résolution

Renouvellement de l'autorisation au Gérant à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

- Opérations de rachat d'actions pouvant être effectuées en vue des finalités suivantes (liste à titre indicatif) :
 - leur annulation par voie de réduction du capital social ;
 - leur cession dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié, d'attributions gratuites d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux du Groupe ou de remise d'actions sur exercice, par leurs attributaires, d'options d'achat d'actions de la Société ;
 - l'animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement indépendant dans les conditions définies par l'Autorité des marchés financiers ;
 - leur conservation et remise ultérieure en paiement dans le cadre d'opérations financières de croissance externe.
- Prix maximum d'achat : **50 euros**
- Plafond de détention ou de rachat cumulé sur la durée de l'autorisation : **10 % du capital**
- Plafond maximal global des acquisitions : **387 037 550 euros**
- Durée de validité de l'autorisation : **18 mois** à compter de l'Assemblée générale



15^{ème} résolution

Approbation du plafonnement de la rémunération variable de la population régulée

15^{ème} résolution

Approbation du plafonnement de la partie variable de la rémunération des personnes visées à l'article L. 511-71 du Code monétaire et financier

- **Plafonnement de la rémunération variable** des personnes qui assurent la direction effective de Rothschild & Co et des sociétés du Groupe Rothschild & Co (au sens de l'article L. 511-13 du Code monétaire et financier) et des **catégories de leurs personnels respectifs**, incluant les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, ainsi que tout salarié qui, au vu de ses revenus globaux, se trouve dans la même tranche de rémunération, **dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de Rothschild & Co ou du Groupe Rothschild & Co.**
- Fixation d'un **plafonnement à 200 %**, pour l'exercice 2018 et les suivants, du ratio maximal entre la rémunération variable et la rémunération fixe pour la population régulée.
- **Objectifs** de la fixation d'un tel plafond :
 - Maintenir la compétitivité des rémunérations des salariés disposant de compétences indispensables et/ou affichant des performances exceptionnelles, tout en veillant à une gestion maîtrisée des risques du Groupe Rothschild & Co ;
 - Limiter une situation de forte distorsion de concurrence ;
 - Conserver la flexibilité nécessaire entre les attributions de rémunération variable et la performance constatée ;
 - Recruter et retenir les collaborateurs en offrant des rémunérations en ligne avec les pratiques des concurrents.
- Approche en ligne avec la démarche adoptée par les banques européennes de taille et d'activité comparables.



16^{ème} à 27^{ème} résolutions (1/7)

Renouvellement des autorisations et délégations financières

16^{ème} résolution	<p>Délégation de compétence au Gérant à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues</p> <ul style="list-style-type: none">• Limite : 10% du capital social par période de 24 mois• Modalités : l'excédent éventuel du prix d'achat des actions sur leur valeur nominale sera imputé sur les postes de primes d'émission, de fusion ou d'apport ou sur tout poste de réserve disponible, y compris sur la réserve légale dans la limite de 10 % de la réduction de capital réalisée• Durée de la délégation : 26 mois à compter de l'Assemblée générale
17^{ème} résolution	<p>Délégation de compétence au Gérant à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, de fusion ou d'apport</p> <ul style="list-style-type: none">• Limite : 50m€ pour les émissions de titres de capital• Modalités : détermination par le Gérant du montant des sommes à incorporer et du nouveau nombre de titres de capital et/ou du nouveau montant nominal des titres de capital existants• Durée de la délégation : 26 mois à compter de l'Assemblée générale
18^{ème} résolution	<p>Délégation de compétence au Gérant à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital</p> <ul style="list-style-type: none">• Limite : 10 % du capital⁽¹⁾ pour les titres de capital, 200m€ pour les titres de créance (venant s'imputer sur le Plafond Global de la 27^{ème} résolution)• Modalités : le Gérant statuera sur le rapport du Commissaire aux apports portant notamment sur la valeur des apports• Durée de la délégation : 26 mois à compter de l'Assemblée générale

⁽¹⁾ Il est précisé que les augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription qui pourraient résulter de l'utilisation des autorisations proposées aux 18^{ème}, 20^{ème} et 21^{ème} résolutions sont limitées à un plafond commun de 15 millions €.



16^{ème} à 27^{ème} résolutions (2/7)

Renouvellement des autorisations et délégations financières

19^{ème} résolution

Délégation de compétence au Gérant à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription

- Limite : **70m€** pour les titres de capital, **300m€** pour les titres de créance (venant s'imputer sur le Plafond Global de la 27^{ème} résolution)
- Modalités : libre fixation par le Gérant du prix d'émission
- Durée de la délégation : **26 mois** à compter de l'Assemblée générale

20^{ème} résolution

Délégation de compétence au Gérant à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription

- Limite : **15m€⁽¹⁾** pour les titres de capital ou de **200m€** pour les titres de créance (venant s'imputer sur le Plafond Global de la 27^{ème} résolution)
- Modalités : fixation par le Gérant du prix d'émission de sorte que la somme revenant à R&Co pour chacune des actions émises ou à émettre soit au moins égale à la valeur minimale fixée par les dispositions législatives ou réglementaires applicables au jour de la décision d'émission
- Durée de la délégation : **26 mois** à compter de l'Assemblée générale

⁽¹⁾ Il est précisé que les augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription qui pourraient résulter de l'utilisation des autorisations proposées aux 18^{ème}, 20^{ème} et 21^{ème} résolutions sont limitées à un plafond commun de 15 millions €.



16^{ème} à 27^{ème} résolutions (3/7)

Renouvellement des autorisations et délégations financières

21^{ème} résolution

Délégation de compétence au Gérant à l'effet d'émettre, en fixant librement leur prix d'émission, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription

- Limite : **10 % du capital** par an⁽¹⁾ pour les titres de capital, **200m€** pour les titres de créance (venant s'imputer sur le Plafond Global de la 27^{ème} résolution)
- Modalités : fixation par le Gérant du prix d'émission, à condition que le prix des actions nouvelles ne soit pas inférieur à 95 % du cours moyen de l'action de Rothschild & Co, pondéré par les volumes lors de la dernière séance de bourse précédant sa fixation
- Durée de la délégation : **26 mois** à compter de l'Assemblée générale

22^{ème} résolution

Délégation de compétence au Gérant à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription

- Limite : imputation sur le montant du plafond individuel stipulé dans la résolution en vertu de laquelle est décidée l'émission initiale (venant s'imputer sur le Plafond Global de la 27^{ème} résolution)
- Modalités : prix identique à celui retenu pour l'émission initiale
- Durée de la délégation : **26 mois** à compter de l'Assemblée générale

⁽¹⁾ Il est précisé que les augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription qui pourraient résulter de l'utilisation des autorisations proposées aux 18^{ème}, 20^{ème} et 21^{ème} résolutions sont limitées à un plafond commun de 15 millions €.



16^{ème} à 27^{ème} résolutions (4/7)

Renouvellement des autorisations et délégations financières

23^{ème} résolution

Délégation de compétence au Gérant à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées

- Limite : **10% du capital** avec une sous-limite **pour les dirigeants mandataires sociaux : 0,74%** (venant s'imputer sur le Plafond Global de la 27^{ème} résolution)
- Modalités : fixation par le Gérant du prix de souscription ou d'acquisition des actions et des modalités d'exercice des options, étant précisé que :
 - i. dans le cas d'octroi d'options de souscription, ce prix ne pourra pas être inférieur à 80 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action Rothschild & Co lors des 20 séances de bourse précédant le jour où les options de souscription seront consenties, et
 - ii. dans le cas d'octroi d'options d'achat d'actions, ce prix ne pourra être inférieur ni à la valeur indiquée au (i) ci-dessus, ni à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la société au titre des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce
- Durée de la délégation : **38 mois** à compter de l'Assemblée générale

24^{ème} résolution

Délégation de compétence au Gérant à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées

- Limite : **5 % du capital**
- Modalités : Fixation par le Gérant de l'identité des bénéficiaires des attributions ainsi que des critères et conditions d'attribution des actions gratuites, notamment les durées des périodes d'acquisition et de conservation et le nombre d'actions par bénéficiaire
- Durée de la délégation : **38 mois** à compter de l'Assemblée générale



16^{ème} à 27^{ème} résolutions (5/7)

Renouvellement des autorisations et délégations financières

25^{ème} résolution

Délégation de compétence consentie au Gérant en vue de procéder à des augmentations de capital de la Société dans le cadre (i) de la mise en œuvre des plans d'options d'achat et/ou de souscription d'actions et (ii) du respect des dispositions de la directive européenne dite CRD IV relatives à la rémunération différée de leurs salariés en actions Rothschild & Co

- **Objet : Délégation de compétence spécifique au Gérant permettant au Gérant de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés et mandataires sociaux de Rothschild & Co et de ses filiales, afin :**
 - **de mettre en place des plans d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions** similaires aux deux plans existants, **en requérant des futurs bénéficiaires un investissement préalable en actions Rothschild & Co**, tout en ayant une réelle **convergence d'intérêts** entre les bénéficiaires de ces options avec l'actionnaire familial de contrôle ainsi que les actionnaires ;
ou
 - **d'offrir des actions aux salariés dont la part variable de la rémunération se trouve encadrée par les dispositions de la directive européenne 2013/36/UE du 26 juin 2013 dite « CRD IV »** concernant l'accès à l'activité et la surveillance prudentielle des établissements de crédit
- **Limite : 1,5 % du capital social**
- **Prix de souscription :**
 - **prix fixé par le Gérant**
 - **min. 95 % de la moyenne des cours de l'action lors des 20 dernières séances de bourse** précédant le jour de l'ouverture de la période de souscription ou le jour de la décision du Gérant fixant la date d'ouverture de la période de souscription
- **Durée de la délégation : 18 mois à compter de l'Assemblée générale**



16^{ème} à 27^{ème} résolutions (6/7)

Renouvellement des autorisations et délégations financières

26^{ème} résolution

Délégation de compétence au Gérant à l'effet de décider l'émission d'actions ou valeurs mobilières réservées aux adhérents de plan d'épargne entreprise

- Objet : Délégation de compétence spécifique au Gérant
 - permettant au Gérant de **développer l'actionnariat salarié**
 - proposée compte tenu des délégations présentée dans la proposées aux résolutions précédentes
- Limite : **1 000 000 €** de montant nominal maximal
- Prix de souscription :
 - Prix **fixé par le Gérant**
 - **min. 80 % de la moyenne des cours de l'action lors des 20 dernières séances de bourse** précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription, voire 70 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue excède dix ans
- Durée de la délégation : **18 mois** à compter de l'Assemblée générale



16^{ème} à 27^{ème} résolutions (7/7)

Renouvellement des autorisations et délégations financières

27^{ème} résolution

Limitation globale du montant des émissions effectuées en vertu des délégations financières

- Objet :
 - **fixation du montant nominal maximal global des augmentations de capital** qui pourront être faites immédiatement ou à terme **en vertu des 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}, 21^{ème}, 22^{ème}, 23^{ème}, 25^{ème} et 26^{ème} résolutions** à un plafond de **70 m€**,
ce montant pouvant être majoré, le cas échéant, du montant nominal de l'augmentation de capital résultant de l'émission d'actions supplémentaires pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions de la Société,
 - **fixation du montant nominal maximal global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances** qui pourront être faites **en vertu des 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}, 21^{ème} et 22^{ème} résolutions** à un plafond de **300 m€**,
ce montant pouvant être majoré, le cas échéant, de toute prime de remboursement au-dessus du pair.

28^{ème} résolution



Pouvoirs pour les formalités

28^{ème} résolution

Pouvoirs des formalités

- Pouvoirs pour effectuer les publications et formalités légales

10

Vote des résolutions proposées par un actionnaire et non agréées par le Gérant



Résolutions A et B

Nomination de membres du Conseil de surveillance proposée par Edmond de Rothschild Holding SA

résolution A

Nomination de Madame Cynthia Tobiano en qualité de membre du Conseil de surveillance

- Nomination non agréée par le Gérant et n'ayant pas obtenu l'assentiment du Conseil de surveillance de la Société
- Durée du mandat : **3 ans**
- Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

résolution B

Nomination de Monsieur Yves Aeschlimann en qualité de membre du Conseil de surveillance

- Nomination non agréée par le Gérant et n'ayant pas obtenu l'assentiment du Conseil de surveillance de la Société
- Durée du mandat : **3 ans**
- Mandat arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

11

Autres



Communication avec les actionnaires

Site internet

www.rothschildandco.com



Rothschild & Co est l'un des groupes indépendants les plus importants au monde en matière de conseil financier avec près de 3 400 collaborateurs répartis dans plus de 40 pays

Rothschild & Co est un groupe international et indépendant, contrôlé par des actionnaires familiaux. Nous proposons des conseils en matière de stratégie et de financements, de fusions et acquisitions, ainsi que de solutions d'investissement auprès des grandes entreprises, des entrepreneurs, des familles et des gouvernements du monde entier.

Au centre des marchés financiers depuis plus de 200 ans, notre réseau international inégalé de plus de 3 400 collaborateurs, répartis à travers le monde dans 50 bureaux, est reconnu pour son savoir-faire et l'excellence de ses réalisations.

Notre large réseau intégré de professionnels et de décideurs présents à travers le monde nous confère une excellente compréhension des marchés, nous permettant d'être plus près des problématiques de nos clients que n'importe quelle autre institution financière.

Nous proposons à nos partenaires une vision pertinente et de long terme grâce à notre dimension internationale, notre connaissance du terrain et à notre savoir-faire.



Contacts

● Relations investisseurs

Marie-Laure Becquart

Tel.: +33 1 40 74 65 26

marie-laure.becquart@rothschild.com

Disclaimer



Cette présentation est susceptible de contenir des informations et déclarations prospectives concernant Rothschild & Co SCA (« Rothschild & Co ») et ses filiales (formant ensemble le « Groupe Rothschild & Co »), ainsi que les résultats de Rothschild & Co et du Groupe Rothschild & Co. Ces informations prospectives ne sont pas historiques. Bien que Rothschild & Co et sa Direction estiment qu'elles reposent sur des hypothèses raisonnables, les informations et déclarations fournies restent par nature soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes pouvant entraîner des différences importantes entre les données réelles et les chiffres ou renseignements annoncés, suggérés ou prévus dans ce document. Parmi ces risques et incertitudes figurent ceux qui sont présentés ou identifiés dans les documents publiés par Rothschild & Co pour satisfaire les exigences de publication périodique d'informations et qui sont déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Rothschild & Co ne s'engage pas à actualiser ces informations et déclarations prospectives, sauf si la législation et la réglementation en vigueur l'exigent. Dans tous les autres cas, Rothschild & Co nie toute obligation de mettre à jour ou de modifier lesdites informations et déclarations, que ce soit suite à la mise à disposition de nouvelles informations et déclarations, à la survenue de nouveaux événements ou pour tout autre motif. Aucune déclaration ou garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite, n'est fournie quant à l'exactitude, au caractère exhaustif, à la cohérence ou à la fiabilité des renseignements inclus dans le présent document. Celui-ci ne saurait se substituer au jugement du lecteur. Les opinions exprimées dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Cette présentation a été préparée uniquement à titre d'information et ne saurait être interprétée comme constituant une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers. De même, elle ne prétend pas fournir (et ne doit pas être considérée comme fournissant) de quelconques conseils d'investissement. Ce document ne tient aucun compte des objectifs d'investissement, de la situation financière et des besoins spécifiques du lecteur.

Pour de plus amples informations concernant Rothschild & Co, veuillez consulter : www.rothschildandco.com